

BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

Juin 2024
Volume XXX, numéro 2

DANS CE NUMÉRO...

FISCALITÉ EN DÉBUT DE PRATIQUE : BIEN PLANIFIER SES ACOMPTES PROVISIONNELS	2
NOUVELLES CORPORATIVES	3
SIMPLIFIER LA GESTION D'UNE CLINIQUE MÉDICALE GRÂCE À LA TECHNOLOGIE	4
LE PLAFOND DU RAP ATTEINT DÉSORMAIS 60 000 \$	6
LA HAUSSE DE L'IMR	6
CONCOURS COTISEZ SANS Y PENSER	6
DOLLAR CANADIEN : OÙ S'EN VA NOTRE HUARD?	7
GAGNANTS DU CONCOURS « VOTRE BIEN-ÊTRE NOUS TIENT À CŒUR! »	8
CONFÉRENCES ET FORMATIONS	8
SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS	9
RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS	11
FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS ET OBLIGATAIRES	11
NOS SERVICES-CONSEILS	12
POUR NOUS JOINDRE	12



Chers clients,

Participant aux efforts visant la valorisation de la médecine familiale, Fonds FMOQ organise, le 26 juillet prochain, le [Salon des médecins résidents en médecine familiale](#).

Cet événement majeur entièrement dédié à la relève réunira l'ensemble des médecins résidents en médecine de famille des quatre universités du Québec pour une journée de formations, de conférences et de réseautage. Nous espérons vous y rencontrer !

Toujours dans le cadre de notre 45^e anniversaire, ce trimestre s'inscrit sous le signe des bonnes habitudes d'épargne qui vous permettent de gagner en tranquillité d'esprit. Profitez de l'été pour mettre en place un plan de prélèvements automatisés et courez la chance de gagner des lots festifs.

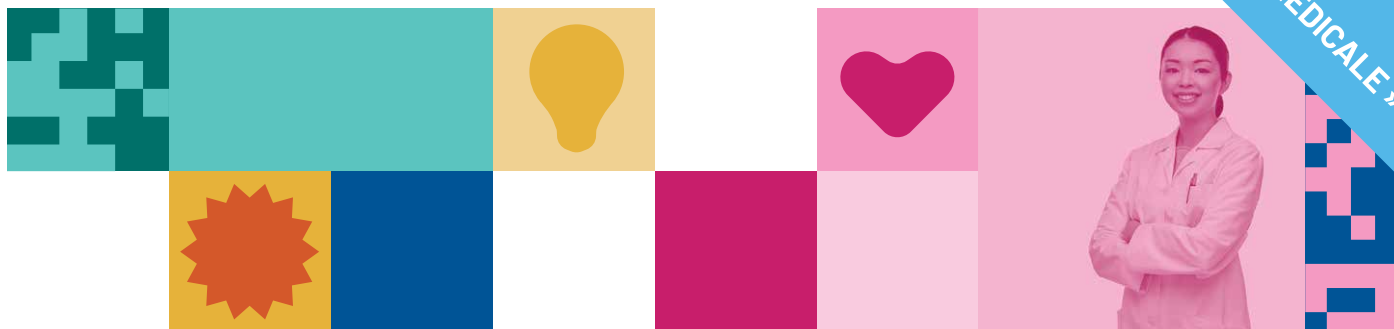
Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons à nous suivre sur nos réseaux sociaux LinkedIn et Facebook pour rester au fait de notre actualité.

Nous vous souhaitons un bel été et une bonne lecture.

Emmanuel Matte,
Président

FISCALITÉ EN DÉBUT DE PRATIQUE BIEN PLANIFIER SES ACOMPTES PROVISIONNELS

« SPÉCIAL : RUBRIQUE
RELÈVE MÉDICALE »



Diana Zapata, Pl. Fin.
Représentante en épargne collective –
clientèle jeunes médecins

En début de pratique, planifier ses paiements d'impôt vous permet d'éviter de mauvaises surprises, car dès votre deuxième année de pratique médicale, vous pourriez devoir payer des acomptes provisionnels. Le paiement de vos impôts demeure une priorité pour ne pas se voir imposer des pénalités et intérêts coûteux par le fisc en cas de manque de planification de votre part. Commencer tôt à épargner est recommandé car ces versements s'accumulent au fil du temps. Une approche réaliste serait de mettre de côté 40 % à 45 % de vos revenus.

Acomptes provisionnels : l'exemple de Romain en début de pratique

Année 1 (été 2023) : Romain a commencé sa pratique de médecin de famille. Pour les six premiers mois de l'année fiscale 2023, son salaire de médecin résident a été de 28 000 \$, et 5 891 \$ d'impôt ont été prélevés (taux moyen de 21,04 %*). Il a également gagné, de juillet à décembre 2023, 125 000 \$ comme travailleur autonome (médecin en pratique), portant le total de ses revenus pour 2023 à 153 000 \$. Son impôt à payer était donc de 53 500 \$ (taux moyen de 35%*), soit **47 609 \$ restant à payer** aux agences du revenu, au plus tard le 30 avril 2024.

Année 2 (2024) : le revenu de travailleur autonome de Romain, médecin en pratique, atteint 250 000 \$. Sachant que les agences du revenu n'ont qu'une demi-année de référence pour calculer les acomptes provisionnels, elles peuvent exiger pour 2024, 50 % du montant payable en 2023. Soit des acomptes provisionnels de 23 805 \$ (47 609 \$ x 50 %) en septembre et 23 805 \$ en décembre 2024. En réalité, l'impôt dû pour l'année 2024 s'élèvera à **100 300 \$** (le revenu de Romain est plus élevé qu'en 2023) au taux moyen de 40,12 %. Romain paiera la différence de 52 691 \$ (100 300 \$ moins 47 609 \$ d'acomptes) au plus tard le 30 avril 2025.

Année 3 (2025) : le revenu de travailleur autonome de Romain s'élève à 275 000 \$. Le calcul de ses acomptes provisionnels tient compte des deux années antérieures. Les agences du revenu se basent sur 2023 pour le calcul de 4 acomptes à verser aux 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre 2025. Elles supposent que l'impôt à payer correspond au quart de celui de 2023, soit 11 902 \$ (47 609 \$ x 25 %), et ajusteront ce montant après réception de sa déclaration de revenus de 2024. Romain devra combler la différence dans les acomptes versés en septembre et décembre 2025 : calculés sur la base de l'impôt dû en 2024 (100 300 \$), ils seront de deux versements de 38 248 \$ chacun (100 300 \$ moins (11 902 \$ x 2) x 50 %). Le total payé des acomptes provisionnels 2025 de Romain s'élèvera à 100 300 \$. Toutefois, le **montant réel d'impôt à payer** sur la base de ses revenus 2025 sera **établi à 115 500 \$** (revenus de 275 000 \$ imposés au taux moyen de 42 %*). Romain devra payer 15 200 \$ (115 500 \$ – 100 300 \$ versés par acomptes) aux agences du revenu, au plus tard le 30 avril 2026.**

Pour établir une stratégie de paiement de vos impôts et vous permettre d'optimiser votre épargne et diminuer votre revenu imposable, communiquez avec nous, pour une analyse de votre situation assortie de précieux conseils.

* Les impôts totaux calculés pour chaque année sont estimés en utilisant des taux marginaux d'imposition du Québec et du Canada. La retenue d'impôt à la source est approximative et peut être différente de celle réellement retenue par l'employeur. Cet article évoque la méthode de calcul nommée « Méthode sans calcul ». Il existe deux autres méthodes : la méthode de l'année précédente et la méthode de l'année courante.

** Certaines cotisations obligatoires des travailleurs autonomes, comme le RRQ, le RQAP et la FSS ne sont pas prises en compte. Elles doivent être ajoutées dans les calculs des acomptes provisionnels du Québec.

NOUVELLES CORPORATIVES



MERCI DOCTEURE BOUCHARD !

C'est avec une immense gratitude pour l'ensemble de ses accomplissements que nous vous informons du départ de la Docteure Josée Bouchard de notre conseil d'administration, après 10 années de service exceptionnel.

Au cours de cette décennie, la Docteure Bouchard a apporté une expertise inestimable et essentielle au succès et à la croissance de nos sociétés.

Merci, Docteure Bouchard, pour votre engagement auprès de notre organisation. Nous vous souhaitons le meilleur dans vos futurs projets.

NOMINATIONS

Nous sommes ravis d'annoncer la nomination de deux nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration des sociétés Fonds FMOQ : le **D^r Pascal Renaud** et **M^{me} Fabienne Lacoste**.

Médecin de famille engagé, le **D^r Renaud** est président de l'Association des médecins omnipraticiens de Québec et secrétaire-trésorier de la FMOQ; il siège également sur le conseil d'administration du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ). Le Dr Renaud exerce la médecine d'urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec.

Détentrice du titre professionnel de CFA, **M^{me} Lacoste** œuvre depuis plus de 30 ans dans les domaines de la gestion d'actifs, du service à la clientèle et du développement de produits financiers. Elle a exercé, pendant près de 20 ans, les fonctions de présidente et chef de la direction de Gestion FÉRIQUE, marquant d'importants jalons en termes de croissance et d'élargissement de l'offre de cette société. Gestionnaire chevronnée, **M^{me} Lacoste** siège également sur le conseil d'administration de UV Assurance.

Nous sommes honorés de pouvoir compter sur l'expertise pointue et le leadership inspirant de nos deux nouveaux administrateurs afin de continuer à incarner notre mission auprès des médecins.



D^r Renaud, administrateur et omnipraticien



M^{me} Lacoste, CFA, administratrice

SIMPLIFIER LA GESTION D'UNE CLINIQUE MÉDICALE GRÂCE À LA TECHNOLOGIE



Marc Pineault

Directeur adjoint Solutions cliniques Fonds FMOQ

La santé numérique prend de plus en plus de place au Québec. Alors qu'une poignée de premiers utilisateurs dans le monde médical embrasse les plus récentes avancées technologiques, une majorité de personnes prend son temps avant d'intégrer ces nouveautés, s'inspirant le pour et le contre. Malgré les coûts à défrayer pour équiper une clinique de logiciels de prise de rendez-vous et d'une borne d'accueil, entre autres, la convergence des soins de santé et de la technologie peut augmenter son efficacité. Marc Pineault, directeur adjoint Solutions cliniques, explique comment.

Les avantages de la technologie en clinique

Il existe plusieurs barrières à l'intégration de nouvelles technologies, notamment la nécessité d'établir un lien de confiance entre médecins et patients. Lorsque la mise en place est bien faite, la technologie engendre une réduction des coûts administratifs et une meilleure coordination des soins.

À titre d'exemple, la simplification des tâches administratives est un des avantages notables. Certains logiciels permettent l'intégration des rendez-vous avec d'autres systèmes, comme les dossiers médicaux électroniques (DMÉ), les réseaux d'ordonnance électronique et les systèmes de facturation. Plusieurs processus, autrefois faits manuellement, peuvent ainsi être automatisés, ce qui crée une économie de temps.

« Oui, il y a des frais lorsqu'on se dote d'un nouveau logiciel, mais il nous aide ensuite à mieux naviguer. Il permet de sauver du temps et génère des données qui seront utiles pour prendre de bonnes décisions de gestion », explique Marc Pineault.

Par où commencer ?

Une clinique d'envergure et très achalandée aura avantage à se doter de technologies visant à libérer l'accueil. Par exemple, une borne d'enregistrement numérique où les patients indiquent leur arrivée est idéale. Le processus peut s'accompagner d'un message programmé qui leur confirme qu'ils peuvent s'asseoir dans la salle d'attente jusqu'à ce qu'on les appelle. Le personnel de l'accueil sera ainsi plus efficace pour exécuter d'autres tâches.

« La gestion du changement est cruciale pour bien intégrer la technologie », souligne Marc Pineault. « On doit impliquer tout le monde afin que les personnes concernées comprennent la raison qui motive le changement. Par exemple, une secrétaire pourrait craindre que les technologies n'alourdissent sa charge de travail. Alors qu'à l'exception d'une courte période de transition, c'est l'inverse qui se produira. »

Les exemples d'outils utiles abondent. Un système de rendez-vous en ligne permet de diminuer le volume d'appels, ce qui libère le secrétariat, qui peut alors se concentrer sur d'autres tâches. Pour les médecins et les autres professionnels, le recours à des formulaires intégrés ou à un système de dictée compatible avec les DMÉ évite de travailler en double. La prise de notes s'en trouve simplifiée !



La recette du succès

Pour être efficace, un logiciel doit répondre à un besoin et s'intégrer avec les technologies déjà présentes en clinique. Le logiciel permettra-t-il de servir plus de patients ? Améliorera-t-il la satisfaction de la clientèle ? Réduira-t-il les erreurs de facturation ?

« L'important est de réfléchir en amont », précise Marc Pineault. « Un système de prise de rendez-vous, par exemple, peut poser des questions aux patients pour mieux comprendre le problème et leur attribuer une priorité. Il existe des mécanismes de contrôle pour éviter d'être débordé par des rendez-vous inutiles. »

Marc Pineault souligne également l'importance de ne pas sous-estimer la clientèle. « Même les patients âgés sont capables d'utiliser les technologies. En cas de doute, on recommande d'offrir de l'accompagnement durant une courte période de transition pour s'assurer que la technologie est bien adoptée. »

L'intégration de la technologie dans la gestion des cliniques médicales est une démarche essentielle pour améliorer l'efficacité et la satisfaction des patients. En planifiant soigneusement sa mise en place et en accompagnant les patients et le personnel dans cette transition, toutes les cliniques peuvent tirer parti des avancées technologiques. Contactez notre équipe Solutions cliniques pour mieux comprendre comment notre expertise peut soutenir votre transition numérique.



SOLUTIONS CLINIQUES | FONDS FMOQ

À CHAQUE ÉTAPE, NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS VOUS ACCOMPAGNE :

- ✓ OPTIMISATION :
diagnostic organisationnel 360°
- ✓ GESTION DES RH :
recrutement, rétention,
coaching en gestion
- ✓ ACHAT/VENTE :
évaluation de la valeur marchande
de cliniques médicales
- ✓ RÉALISATION PROJET CLINIQUE :
plans d'affaires, prévisions financières
et gestion de projet clés en main
- ✓ SERVICE-CONSEIL :
support pour adoption
de nouvelles technologies



LE PLAFOND DU RAP ATTEINT DÉSORMAIS 60 000 \$

Depuis avril 2024, les acheteurs d'une habitation admissible bénéficient d'une augmentation de la limite de retrait au titre du régime d'accèsion à la propriété (RAP). Vous pouvez désormais retirer jusqu'à 60 000 \$ (35 000 \$ avant cette date) de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Pour les couples, cela représente un retrait non imposable total de 120 000 \$ pour financer leur premier achat immobilier.

Les cotisations à votre REER vous donnent droit à une déduction fiscale et les revenus de vos placements sont à l'abri de l'impôt. Les retraits effectués dans le cadre du RAP pour l'achat d'une habitation admissible sont également exonérés d'impôt. Vous pourriez cotiser jusqu'à 60 000 \$ à votre REER dès maintenant et retirer ces fonds 90 jours plus tard pour acheter votre maison. Pour augmenter encore plus votre mise de fonds, vous pouvez utiliser le RAP conjointement au compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

Cependant, il est important de se rappeler que les sommes retirées par le biais du RAP devront être remboursées à votre REER. Si vous effectuez votre premier retrait au plus tard le 31 décembre 2025, vous bénéficierez d'une période de grâce de cinq ans avant de devoir commencer les remboursements.



LA HAUSSE DE L'IMR

Le gouvernement fédéral augmente l'impôt minimum de remplacement (IMR) et le Québec s'est harmonisé avec ces changements. L'IMR est un calcul fiscal parallèle visant à garantir que les particuliers et la plupart des fiducies paient leurs impôts de manière équitable. Au moment de produire votre déclaration de revenus, vous devez payer le montant le plus élevé entre l'IMR et l'impôt régulier.

En 2024, le taux de l'IMR passe de 15 % à 20,5 % et l'exemption de base de 40 000 \$ passe à 173 205 \$. Si vous avez des revenus élevés et que vous vous prévaluez d'avantages fiscaux qui réduisent vos impôts, comme un gain en capital important, ce changement peut vous concerner.

Il est toutefois possible de récupérer l'impôt additionnel payé sur les sept années suivantes, si l'impôt régulier excède l'IMR au cours de cette période. Nous pouvons évaluer les répercussions que ces changements peuvent avoir dans votre cas, et vous accompagner dans la planification des solutions.

BILLETS DE CONCERTS À GAGNER !



CONCOURS COTISEZ SANS Y PENSER

Vous avez mieux à faire de votre temps que de vous rappeler d'investir ?

Automatisez votre épargne et courez la chance de gagner des billets pour des spectacles de votre choix partout au Canada et aux États-Unis*.

**10 CERTIFICATS-CADEAUX TICKETMASTER
D'UNE VALEUR DE 500 \$ SERONT TIRÉS PARMIS
LES PERSONNES ADMISSIBLES.**

Pour en savoir plus :
fondsfoq.com/concours-cotisez



* Certaines conditions s'appliquent.



FONDS FMOQ



DOLLAR CANADIEN OÙ S'EN VA NOTRE HUARD ?



La valeur du dollar canadien nous paraît souvent bien mystérieuse. Pendant la seule période des 25 dernières années, le huard a déjà atteint un creux historique de 0,62 \$ contre le billet vert en janvier 2002, puis un sommet de 1,09 \$ en novembre 2007. Ce qui représente un écart considérable pour qui a déjà échangé des devises. Le vol du huard nous apparaît ainsi bien erratique; il existe néanmoins quelques clés pour comprendre et anticiper ses fluctuations.

Première clé : le prix des matières premières

C'est connu, le Canada est un grand exportateur de matières premières et de pétrole. Lorsque la demande pour les produits de base progresse, le prix de l'énergie et des matériaux de base augmente et le dollar canadien tend à s'apprécier. Une première clé pour prévoir les fluctuations du dollar consiste donc à prévoir les soubresauts du prix de l'énergie.

Deuxième clé : la parité des pouvoirs d'achat

Plus largement, une devise vaut donc ce qu'elle « achète ». La parité des pouvoirs d'achat (PPA), c'est-à-dire l'idée selon laquelle la valeur d'un panier de biens et services devrait être la même d'un pays à l'autre, est une façon d'évaluer le degré de sous- ou de surévaluation des devises. En cas d'écart important, le taux de change devrait théoriquement s'ajuster pour maintenir la parité. Il est possible de valider cette hypothèse en s'intéressant aux écarts d'inflation entre le Canada et les États-Unis. Ainsi, si l'inflation américaine demeure supérieure à l'inflation canadienne, le dollar canadien devra s'apprécier pour maintenir la parité des pouvoirs d'achat entre les deux devises. Il convient d'être prudent cependant, la PPA est un outil qui nous aide, certes, à apprécier les grandes tendances sur la devise, mais elle est peu utile comme outil de synchronisation du marché.

Troisième clé : l'écart de taux d'intérêt

Dans un troisième temps, les gestionnaires de portefeuille exercent une influence non négligeable sur la détermination des taux de change. Car, après tout, nous échangeons aussi des actifs. À court terme, une devise vaut ce qu'elle « rapporte », et en ce sens, les taux d'intérêt de part et d'autre de la frontière peuvent également influencer le vol de l'oiseau. Pour prévoir les courants de migration, une attention particulière doit être portée sur les politiques monétaires des banques centrales.

Sans entrer dans les détails, il faut comprendre que les gestionnaires de portefeuille sont constamment à la recherche des meilleurs placements pour faire fructifier nos avoirs. Les taux d'intérêt plus élevés attirent donc les capitaux comme des aimants. Donc, si on prévoit que la Réserve fédérale américaine (Fed) maintiendra ses taux d'intérêt plus haut et plus longtemps que la Banque du Canada, le dollar américain aura tendance à s'apprécier vis-à-vis du dollar canadien. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que ce dernier a perdu près de 2,5 % de sa valeur face au dollar américain depuis le début de 2024. Anticiper les politiques monétaires de part et d'autre de la frontière devient donc impératif pour qui veut comprendre les mouvements de devises.

Conclusion

Comprendre les clés qui influencent la valeur du dollar canadien est essentiel à bien des égards. Il existe toutefois une quatrième clé pour qui souhaite s'attaquer à la prévision de devise : la confiance. Une hausse de la demande pour le huard aujourd'hui, parce que l'on croit à son appréciation future, aura pour effet de rehausser la valeur de la devise aujourd'hui. La psychologie des masses possède un important pouvoir explicatif sur la valeur des devises. Dommage qu'il soit si difficile d'anticiper les mouvements de foule !



Concours
 Votre **BIEN-ÊTRE** nous
TIENT à CŒUR!

FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS !

En cette année festive de nos 45 ans, nous avons pris le parti du bien-être des médecins avec ce premier concours de l'année qui s'est déroulé du 1^{er} janvier au 30 mars.

Nous avons le plaisir d'annoncer les 5 gagnants désignés lors du tirage du 16 avril 2024 :

Docteur Marcel Guibault
Docteur Timothy Héron
Docteure Émilie Noiseux
Docteur Jean Rivest
Docteur Gaétan Vinette

Les heureux gagnants se sont vu remettre chacun une carte cadeau d'une valeur de 2 000 \$ utilisables aux hôtels et centres de villégiature Fairmont.

Nous leur souhaitons de vivre une très agréable parenthèse dédiée à leur bien-être, dans les installations de leur choix partout dans le monde.

Rappelons que les médecins et futurs médecins omnipraticiens ayant investi un montant de 5 000 \$ et plus dans un Fonds FMOQ entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 mars 2024 se qualifiaient automatiquement au tirage. Chaque tranche de 5 000 \$ donnait une chance supplémentaire de gagner.

Vous étiez nombreux à tenter votre chance et nous vous remercions de votre participation!



ATELIER APPRÉCIÉ

En mai dernier, vous avez été nombreux à vous inscrire à notre atelier « Préparer sa liberté financière », et nous tenons à remercier les participants pour leur présence et leurs interactions pertinentes ayant contribué à enrichir le contenu de cette journée.

Vu le vif succès de cette formation et les commentaires élogieux de la part des médecins participants, nous avons le plaisir de vous informer que nous renouvelons cet atelier qui se tiendra en ligne le 18 octobre 2024 de 9 h à 16 h.

Au plaisir de votre présence !



WEBINAIRE
PRÉPARER SA
LIBERTÉ FINANCIÈRE

**OFFERT AUX MÉDECINS • SANS
 GRATUIT!
 AINSI QU'ÀUX CONJUGES**

18 octobre 2024 – 9 h à 16 h

**ATELIERS SPÉCIALEMENT CONÇUS
 POUR LES MÉDECINS**

- Principes de planification de votre santé financière
- Gestion fiscale efficace
- Investissements : comment s'y prendre ?
- Questions à se poser avant de s'incorporer
- Capital-retraite : stratégies d'accumulation
- Immobilier
- Assurances : comment évaluer ses besoins actuels et futurs ?
- Répercussions financières de votre statut matrimonial
- Testament, contrat d'union de fait, mandat de protection : meilleures pratiques et pièges à éviter

**POUR VOUS INSCRIRE
 ET POUR PLUS DE DÉTAILS :**



Contexte économique

Après un premier trimestre relativement robuste, la croissance de l'économie mondiale a été moins forte au deuxième trimestre. Aux États-Unis, la croissance de l'emploi a ralenti, mais le marché de l'emploi demeure tendu. Le taux de chômage demeure faible et le nombre des offres d'emploi, bien qu'en baisse, reste élevé comparé au niveau d'offre pré-pandémique. Malgré un ralentissement de la croissance du PIB, la demande pour les services s'est accélérée. C'est pourquoi, les prix des services augmentent, nuisant ainsi au combat contre l'inflation. Ce contexte a incité la Réserve fédérale américaine (la Fed) à repousser la première baisse de son taux directeur.

Au cours des derniers mois, la croissance du PIB au Canada a été supérieure aux attentes. Il importe de mentionner que cette croissance est surtout attribuable à l'augmentation exceptionnelle de la population canadienne. Si on examine plutôt le PIB per capita, on réalise que l'économie canadienne traverse une période de déclin. Elle progresse maintenant à un rythme inférieur à son potentiel. La croissance de l'emploi accuse aussi un retard sur celle de la population. Les tensions sur le marché du travail se sont relâchées de sorte que l'inflation des salaires ne constitue plus une menace. Les hausses de taux d'intérêt affectent de plus en plus ménages et entreprises : ils doivent faire des choix et concentrer leurs dépenses sur les biens et services essentiels. Par ailleurs, la baisse de l'inflation semble s'enraciner de plus en plus profondément. Ce contexte a incité la Banque du Canada à procéder, le 5 juin dernier, à une première baisse du taux directeur.

En Europe, l'inflation mesurée par les prix à la consommation a continué de se rapprocher de la cible de 2 %. On a également observé une baisse de l'inflation sur les prix des services, passée désormais sous la barre des 4 %. Lors de sa rencontre du 6 juin dernier, la Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'abaisser de 0,25 % ses taux directeurs. Parallèlement, la BCE a augmenté ses prévisions de croissance du PIB en zone euro : celui-ci devrait croître de 0,9 % en 2024 et de 1,4 % en 2025.

Les données économiques en provenance de la Chine soulignent que la deuxième économie mondiale continue de souffrir de déséquilibre entre l'offre et la demande. Cela suscite des doutes quant à la durabilité de la reprise économique. Au printemps, la croissance de la production industrielle s'est accélérée alors que la consommation et l'investissement privé se sont détériorés. Les énormes difficultés du secteur immobilier ont constitué le principal frein à l'investissement. Les autorités misent sur la croissance des exportations pour compenser la baisse de la consommation intérieure.

Le prix du pétrole brut (WTI) se négociait à environ 83 \$ US à la fin mars. Malgré l'intention des pays de l'OPEP de limiter la production, le prix du pétrole s'est maintenu. On observe une

augmentation de la production des pays non membres de l'OPEP. Cela crée une situation de surplus de production qui limite la hausse de prix souhaitée par l'OPEP. En fin de trimestre, le baril de pétrole se négocie à environ 82 \$ US.

Politique monétaire et titres à revenu fixe

Durant le deuxième trimestre, les différents indicateurs d'inflation ont continué de progresser dans la bonne direction. Le ralentissement de l'activité économique et la baisse des taux d'inflation ont incité plusieurs banques centrales à abaisser les taux directeurs.

Après les banques centrales de Suisse et de Suède, le 5 juin, la Banque du Canada a décidé d'abaisser son taux directeur de 0,25 % : l'inflation baissant, elle a estimé que la politique monétaire n'avait plus besoin d'être aussi restrictive. La croissance moins forte que prévu du PIB réel a également été prise en compte. En outre, la Banque a mentionné que la croissance de la population dépassait celle de l'emploi. Cette situation a permis à l'offre de main-d'œuvre de pourvoir les postes vacants, contribuant ainsi à faire ralentir graduellement la croissance des salaires. Le 25 juin, les données d'inflation de mai ont été publiées. La hausse de 2,7 % à 2,9 % du taux d'inflation a surpris les analystes. Elle a aussi refroidi les attentes des investisseurs quant au rythme des prochaines baisses du taux directeur au Canada.

Le 6 juin, la Banque centrale européenne a emboîté le pas du Canada en abaissant à son tour ses taux directeurs de 0,25 %. La BCE a fait fi de la croissance de plus de 4 % des salaires. Elle semble rassurée par le fait que les entreprises ont tendance à absorber les hausses des salaires en réduisant leurs bénéfices plutôt que d'augmenter leurs prix. Dans l'ensemble, l'inflation devrait atteindre 2 % d'ici 18 mois. En attendant, les investisseurs se questionnent sur le rythme des prochaines baisses de taux en Europe. On peut croire que la réduction sera très graduelle pour le reste de 2024. Notons par ailleurs que la Banque d'Angleterre n'a pas modifié son taux directeur à cause, notamment, de l'inflation persistante du côté des services.

Aux États-Unis, la situation est bien différente. Le 12 juin, la Fed a encore une fois décidé de maintenir son taux directeur. Plusieurs facteurs justifient sa décision : l'activité économique a continué de progresser à un rythme solide ; la création d'emplois demeure forte ; et l'inflation progresse trop lentement vers la cible de 2 %. En cette fin du deuxième trimestre, la Fed ne juge pas opportun de réduire la fourchette cible du taux directeur tant qu'elle n'est pas certaine que l'inflation se dirige durablement vers 2 %. Lors de sa rencontre de juin, la Fed a publié ses plus récentes prévisions économiques. Elle a augmenté de 0,2 % ses prévisions du taux d'inflation moyen pour 2024, ce qui indique qu'elle risque de procéder à la première baisse de taux directeur vers la fin de 2024.

SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS | FIERA CAPITAL

Dans ce contexte, les taux obligataires américains ont évolué en dents de scie durant le trimestre. Après une forte augmentation en avril, ils sont revenus lentement près du niveau du début du trimestre. Au Canada, le rendement des obligations à échéance de 10 ans a diminué d'environ 0,25 %, soit une diminution équivalente à la baisse du taux directeur. Cela a contribué au rendement positif du marché obligataire canadien.

Le dollar canadien a été sous l'influence du mouvement des taux d'intérêt. Au début du trimestre, il se négociait à 0,7370 \$ US. Puis, il a touché un creux de 0,7230 \$ US à la mi-avril, lorsque les taux obligataires américains ont fortement augmenté. Il s'est ensuite renforcé, pour fléchir à nouveau début juin, lorsque la Banque du Canada a abaissé son taux directeur. Il a terminé le trimestre à environ 0,7325 \$ US.

« APRÈS UN BREF REcul EN AVRIL, LE MARCHÉ BOURSIER AMÉRICAIN A REPRIS SA TENDANCE À LA HAUSSE EN MAI ET JUIN. »

Marchés boursiers

Après un bref recul en avril, le marché boursier américain a repris sa tendance à la hausse en mai et juin. La hausse des cours n'est toutefois pas généralisée. Elle est attribuable à la forte progression des titres de technologie, des télécommunications, des services publics et de la consommation de base. Les autres secteurs du S&P 500 accusent de légers reculs trimestriels. Il faut dire que l'optimisme des investisseurs a été refroidi par le discours des dirigeants de la Fed. Tout porte à croire que la première baisse de taux directeur ne sera décrétée qu'après les élections présidentielles de novembre.

L'écart entre les marchés boursiers canadien et américain s'est creusé durant le deuxième trimestre. Les bénéfiques des sociétés canadiennes paraissent davantage affectés par la politique monétaire restrictive. Par ailleurs, les investisseurs étrangers semblent boudier le marché boursier canadien. À cet effet, d'importantes sorties de fonds ont été effectuées par ces derniers au cours des derniers mois.

Au cours du deuxième trimestre, les actions canadiennes de petite capitalisation ont fait du surplace. La bonne tenue des secteurs des ressources naturelles (énergie et matériaux) a été annulée par les difficultés de plusieurs titres des secteurs de la consommation discrétionnaire et des produits industriels.

À l'horizon

Après des mois d'attente, une étape importante dans la conduite des politiques monétaires a été franchie. La décision de la Banque du Canada et de la BCE d'assouplir leurs politiques monétaires en abaissant les taux donne une dose d'air frais aux consommateurs et aux entreprises.

En Amérique du Nord, le maintien durant une longue période de taux d'intérêt élevés a été crucial pour ramener l'inflation vers la cible de 2 % fixée par les banques centrales. La bonne nouvelle est que cette période de combat contre l'inflation n'a pas provoqué de récession importante. Les marchés financiers n'ont pas été bouleversés outre mesure par l'austérité monétaire des banques centrales. La situation particulière du marché de l'emploi a aidé à soutenir l'activité économique au Canada comme aux États-Unis.

On peut donc dire que l'atterrissage en douceur de l'économie, tant souhaité, est en train de se matérialiser. Cette situation devrait persister au cours des 12 à 18 prochains mois.

Durant cette période, l'inflation continuera à se rapprocher des cibles et les banques centrales pourront accélérer la baisse des taux directeurs.

À court terme, les baisses de taux directeurs ne seront pas nécessairement synchronisées. L'économie canadienne a souffert davantage de la période de taux élevés. C'est pourquoi la Banque du Canada devrait abaisser son taux directeur plus rapidement que la Fed. Suite à cela, le dollar canadien pourrait être temporairement affecté. Il devrait remonter lorsque le rythme de la croissance économique s'accélénera.

La réalisation de cet atterrissage en douceur permettra le début d'un nouveau cycle économique. Au cours des 12 à 18 prochains mois, les marchés boursiers devraient donc connaître une période faste. Les rendements boursiers pourraient largement dépasser ceux des obligations.

En début de cycle économique, les actions des pays émergents et le marché boursier canadien sont normalement privilégiés. Ces marchés ont récemment accusé un peu de retard sur le marché boursier américain. Sur la base des ratios cours/bénéfices, le marché boursier canadien constitue actuellement une aubaine, par rapport au marché américain.

À cet égard, dans les portefeuilles équilibrés où la politique nous le permet, nous surpondérons actuellement les actions canadiennes et celles des pays émergents. En contrepartie, nous sous-pondérons légèrement les actions américaines et celles des autres marchés étrangers développés.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 JUIN 2024

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	4,74	4,15	2,86	2,17	1,98	1,40	1,18	1,63	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	7,16	5,64	1,53	3,36	3,00	3,47	s.o.	3,80 (2013-04-05)	11,799
OMNIBUS	8,83	8,73	2,72	6,23	5,21	4,79	6,12	5,38	30,457
PLACEMENT	9,81	8,68	2,92	6,75	5,10	5,46	6,28	5,55	34,620
REVENU MENSUEL	7,83	7,36	4,08	8,73	6,30	4,16	6,32	5,28 (2006-10-06)	11,894
OBLIGATIONS CANADIENNES	2,97	2,64	-2,63	-2,81	-0,96	0,97	2,11	2,76	10,127
ACTIONS CANADIENNES	10,47	10,79	5,34	11,67	8,75	5,82	7,68	6,73	30,751
ACTIONS INTERNATIONALES	15,86	16,66	5,66	11,39	9,16	9,43	10,51	6,65	18,857
OMNIRESPONSABLE	10,93	10,60	3,78	6,70	6,24	s.o.	s.o.	6,37 (2016-09-16)	14,744

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSISERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2024-06-28	Écarts	2024-03-28	Écarts	2023-12-29	Écarts	2023-09-30	Écarts	2023-06-30
S&P/TSX (Toronto)	8,5 %	21875,79	-1,3 %	22 167,03	5,8 %	20 958,44	7,3 %	19 541,27	-3,0 %	20 155,30
S&P 500 (New York) **	26,8 %	7 469,47	5,0 %	7 114,41	12,8 %	6 308,46	9,0 %	5 785,28	-1,8 %	5 892,20
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	12,2 %	3 166,22	-0,4 %	3 177,64	7,4 %	2 957,49	7,9 %	2 740,50	-2,9 %	2 822,352
FTSE Univers (obligations canadiennes)	3,7 %	1 117,30	0,9 %	1 107,80	-1,2 %	1 121,50	8,3 %	1 035,80	-3,9 %	1 077,50

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. **Convertis en dollars canadiens.

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Veuillez lire le prospectus simplifié disponible dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel ou annualisé, qui tient compte du réinvestissement de toutes les distributions. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,57 %, calculé pour une période de sept jours, terminée à la date du présent rapport ; il ne représente pas un rendement réel sur un an.

Les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés.

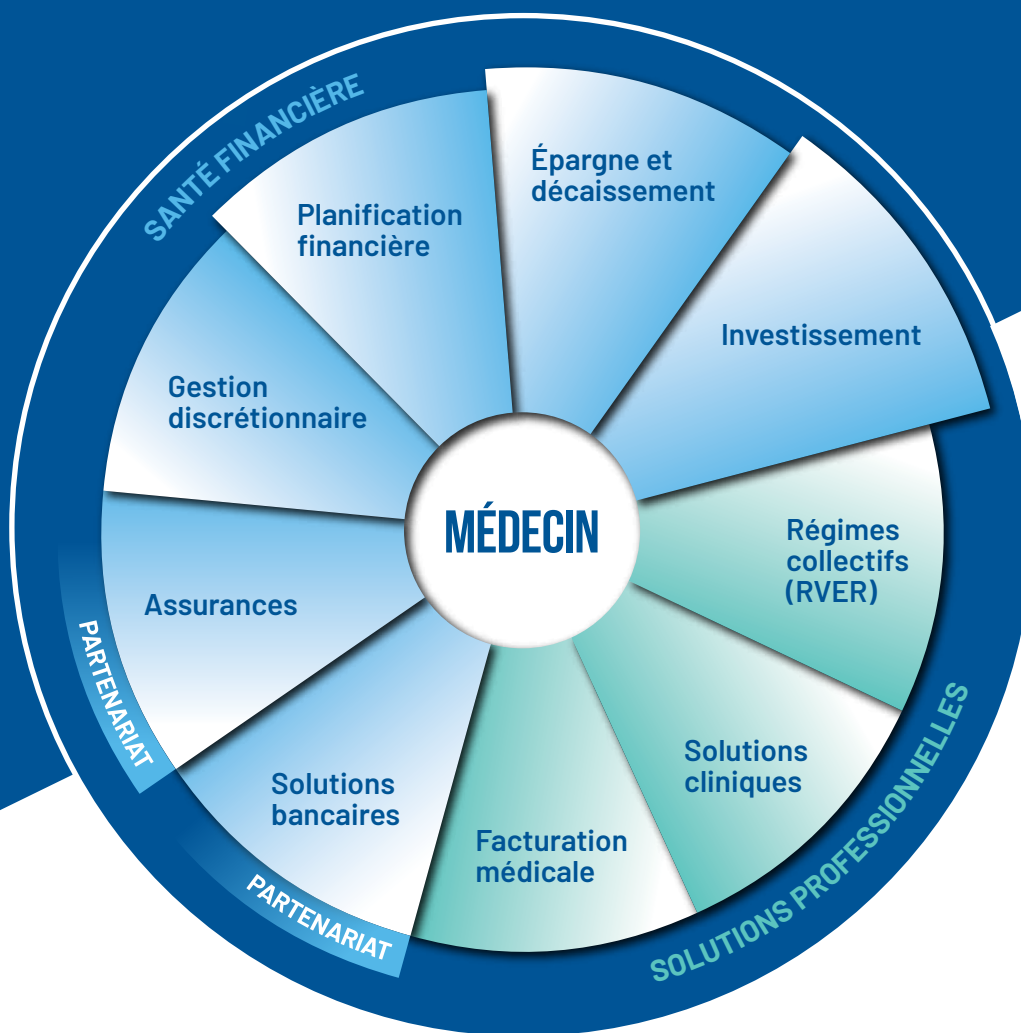
Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

STRATÉGIES FINANCIÈRES ET SOLUTIONS

POUR VOUS, VOTRE FAMILLE ET VOTRE CLINIQUE

Les Fonds FMOQ ont été initiés par et pour les médecins afin que ces derniers puissent compter sur un **partenaire de confiance** pour leur **santé financière**. Pari réussi, car les produits et services signés « Fonds FMOQ » constituent la **référence** au sein de la **communauté médicale québécoise** depuis de nombreuses années.

Guidées par les **valeurs de confiance, de proximité et du meilleur intérêt du client**, nos équipes contribuent aussi bien à votre **prospérité financière** qu'à la **gestion optimale** de votre environnement de travail, **à toute étape de votre vie**.



MONTRÉAL

Téléphone : 514 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597

QUÉBEC

Téléphone : 418 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777

FONDSFMOQ.COM

INFO@FONDSFMOQ.COM

